

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SCIE

Castigat ridendo mores.

L. P. NORMAND, Propriétaire.

LA SCIE.

Tous ceux qui voudraient s'abonner à LA SCIE, peuvent le faire en s'adressant au propriétaire et en payant 37 centins pour trois mois. Pour la campagne: 30 sous. Le tout d'avance. LA SCIE paraît le Samedi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée FRANCO à

L. P. NORMAND.

On s'abonne à l'ÉNIGME DU SAUVAGE, No. 39, rue du Pont et au propriétaire de ce journal, No. 59, rue Des Fossés, St. Roch.

LA SCIE se vend au No. 39, rue du Pont, chez Mde. CHATIENY, coin des rues St. Ours et St. Valier, St. Roch, chez M. N. DUBOIS, rue et faubourg St. Jean, et chez M. J. BASTIEN, No. 18, rue Palais, en face de l'Hôtel Russell, H.-V., Québec.



Herménégilde le long dit. Casegrain, employé civil.

Chronique.

La Chambre.—Pensées de femme.—Joseph le Sale.—Comme quoi les eunuques sont des hommes malheureux.—Un Amour ou M. Denis.—La Scie et ses victimes.—Illusion d'optique.—Éloquence machabé.—Pourquoi M. Brousseau parle si souvent.—Tabac parlementaire.—Ménalque Tranchblay, a vecat.—Les corridors de la Chambre.—Herménégilde.—Un mariage.—Question du potence.

Allons, par où commencer? vais-je parler des séances de la Chambre, et repéter que,

Dans cette Assemblée où l'on fauche
Et le bon sens et le bon droit,
Le côté droit est toujours gauche
Et le gauche n'est jamais droit.

Mais comme je n'aime pas la politique et ses débats arides, j'aime mieux vous retracer les émotions qui ont fait vibrer mon cœur de femme.... Quelles palpitations, ô mon Dieu! quand j'ai vu, de mes yeux vu, ce qu'on appelle vu Jos. Dufresne, qu'on a surnommé le Sale, mais qui est très net, ne vous en déplaise, quand j'ai vu Joseph me lancer un regard meurtrier; et j'ai cru lire sur son visage comme un grand désespoir.

Alors—je ne sais pas pourquoi—j'ai pensé que les eunuques étaient bien malheureux. Ces pauvres diables!

J'ai vu M. Denis! Il m'a lancé une ceillade et moi je lui ai lancé un baiser; il a l'air si frivole, si pimpant, si coquet; il est à croquer. On dirait d'un papillon échappé de sa chrysalide et l'on voit encore sur sa petite personne les traces du maillot. C'est lui qui a peur de la Scie. A propos de la Scie, M. Cartier dit que c'est *achaland*, Joseph le Sale dit que c'est détestable, M. Toussaint dit que c'est abominable, *abominandum*, et une infinité de mots en *able*, mais tout ce fracas n'empêche pas les autres de rire.

Tantôt j'ai cru voir M. Laframboise se lever pour adresser la parole, mais je suis revenue de cette première idée; l'affaire est impossible, c'était sans doute une illusion d'optique.

M. Cartier a fait un long discours. Il faisait une chaleur excessive. Un monsieur qui était à côté de moi m'a de-

mandé ce qu'il disait. J'ai répondu que je ne savais pas.

Ensuite M. Brousseau a essayé de parler. Il s'est arrêté à la deuxième phrase. On dit que ce digne député a parlé si souvent qu'il en a attrapé une bronchite.... Ça, c'est de l'amour du pays.

Les couloirs de la Chambre sont encombrés d'employés. On y voit des personnages. Hier je vis comme un gros nunge noir s'agiter dans l'angle d'un corridor. Je m'approchai, et devinez, lecteurs, ce que je vis.... Ménalque, Ménalque en personne. Il me dit qu'il se portait bien, mais qu'il était toujours sujet à des accès de somnambulisme. Il ajouta qu'il m'aimait. Moi je rougis et je m'enfuis. Allez donc faire l'amour à ce corps-là!

La cabinet de la pipe regorge de fumeurs et de bavards. D'abord c'est M. Bellerose, puis M. Pâquet, puis M. Archambault, puis M. Laframboise, puis M. Hodge. Ces dignes députés vont fi sans doute pour se dire qu'après tout la gloire n'est que fumée.—C'est une première de petites célébrités politiques; l'autre fois j'y rencontrai M. Fable. Il a porté une main sacrilège sur mes charmes. Comme je le lui ai fait remarquer il a essayé de rougir, mais il n'en a pas été capable.

Il y a un instant, j'étais près de la banquette de l'Enfant-Terrible, lorsque j'ai vu s'approcher deux jambes—j'ai levé la tête et j'ai reconnu Herménégilde! Mon cœur a battu, oh! celui-là ne mérite pas d'être scié!

Je viens de rencontrer Momus en quête de nouvelles. Il avait l'air joyeux. Le drôle avait dans sa main un quelque chose que je n'ai pas reconnu à première vue; je me suis aperçue ensuite que c'était un goupillon.

—Je l'ai volé à M. Langevin, me dit-il.

Il paraît, ajouta-t-il, que dernièrement, M. Cartier, dans les délibérations pour les changements constitutionnels sur

le point de s'opérer, voulant faire prévaloir une opinion par là ainsi :

Honorables messieurs,

J'en appelle à votre conscience, à votre patriotisme, à vos idées de liberté et de religion.

Monsieur me dit qu'à ces paroles il y eut un silence universel.

— Il y a beaucoup de bruits qui courent de ce temps-ci. D'abord on dit que M. Cauchon va se marier. Je ne sais pas si ce sera un mariage d'amour, de convenance ou d'argent. Pourtant, je suis certaine que ce ne sera pas un mariage d'amour, car, foi d'honneur je ne pense pas que cet homme puisse aimer.

Une nouvelle, une véritable nouvelle, c'est la sentence prononcée contre deux jeunes gens. Le soi-disant juge Mondellet a été bien inspiré. M. Cauchon, grille de voir!... c'est si beau, une potence! Il y a une foule de filles en bas, et le craquement lugubre de cette trappe donne un coup sur le cœur. C'est ce qu'on appelle de l'émotion. Je suis certaine que M. Cauchon a vu plusieurs fois dans ses rêves une trappe semblable. Plaise au ciel que cela ne lui arrive jamais!

LÉLIA.

Québec, 11 février 1865.

Nous avons l'honneur d'informer nos abonnés pour un trimestre que leur abonnement expire au numéro treize de notre feuille inclusivement. S'ils veulent bien continuer à encourager notre publication, ils n'auront qu'à renouveler leur abonnement.

Quebec, 11 Février 1865.

Assemblée Législative.

L'hon. Etienne Taché, propose secondé par G. E. Cartier, le bill de milice avec les articles suivants :

10. Tous les jeunes gens depuis 18 jusqu'à 40 ans seront enrôlés.

20. Les membres des deux chambres feront semblant de s'exercer pendant un espace de temps, mais dans un cas de guerre, ils auront bien soin de ne pas endosser l'habit de soldat.

30. Les volontaires anglais auront le droit de battre les femmes des volontaires canadiens, quand ça leur fera plaisir, mais non autrement.

40. Les soldats canadiens ne seront pas fusillés, mais on les fouettera jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance.

50. On a cra bien soin de placer les

soldats canadiens au premier rang pour les faire massacrer.

60. Les cultivateurs seront obligés de fournir leurs chevaux aux soldats, excepté dans le cas où ils n'en auraient point, alors ils en seront dispensés.

70. Tout soldat devra répondre à l'appel, excepté s'il a une raison, comme s'il est tombé mort au champ d'honneur ou s'il est déserté.

80. Un soldat canadien déserteur ne sera ni puni, ni fouetté, mais pendu.

90. Les ministres devront rester chez eux sous peine de mort.

100. Les soldats anglais ne devront pas déserté, excepté s'ils ont une bonne chance.

110. Quand un soldat canadien se sera couvert de gloire, les officiers anglais seront obligés de faire passer cela inaperçu.

120. Les cultivateurs fourniront du tabac, des pipes, aux soldats et il sera libre à ceux-ci de dévaster leurs champs, si ça leur fait plaisir.

MM. Taché, Cartier, Langevin, Chapais, se lèvent et disent qu'ils ont bien mal au cœur; ils demandent à la chambre de vouloir les laisser reposer; ils promettent qu'à la prochaine séance ils donneront le résidu du bill de milice.

L'hon. Jos. Cochon dit qu'il ne veut plus du titre de lieutenant-col. Il dit que l'hiver dernier il s'est gelé les deux oreilles et le bout du nez en allant exercer ses volontaires à l'Hôpital de la Marine, et combien de boules de neige ont assailli son auguste chef.

On procède à la lecture d'un bill proposé par M. Joseph le Sale dit Dufresne de la part de trois messagers qui se plaignent amèrement de l'indigne conduite du député Denis: ils disent que ce monsieur les occupe une bonne heure tous les jours et cela pour le débarrasser de son pardessus, pour lui ôter ses bottes, lui donner un coup de brosse et de peigne et lui refaire son toupet. En conséquence ils demandent humblement que M. Denis soit tancé devant ses collègues.

M. Denis est amené à la barre de la chambre :

M. Jos. le Sale lui donne un coup de brosse et M. Langevin, lui fait prendre un bon coup d'eau bénite.

Et M. Denis est libéré.

Proposé un bill par M. Chapais demandant la permission d'entrer à l'école du soir, chez M. Thom. Il dit qu'il s'est décidé à ça depuis que M. Cartier a dit ne pas vouloir l'aider mordicus dans ses calculs.

MM. Cartier, Taché, Cauchon, Langevin, Chapais, demandent un congé de

quinze jours. Ces messieurs voudraient prendre une purgation, vu qu'ils ne sont pas beaucoup mieux depuis qu'ils n'ont pas été par en bas. Ils assurent leurs collègues qu'ils reviendront frais et dispos.

La chambre s'ajourne.

Lélia, notre charmante collaboratrice, a bien voulu nous donner cette semaine la chronique que nous publions sur notre première page.

C'est un art que de faire passer devant les yeux du lecteur—comme les tableaux d'une lanterne magique—des figures gaies ou tristes, hétéroclites ou sombres.—La chronique puise partout son sujet, elle butine dans tous les mondes, dans le monde politique comme dans le monde littéraire.—Elle a une allure frétilante, elle porte court la jupe, et parfois elle montre un peu le mollet. Le colifichet est sa parure. Ce n'est pas une vieille avec des lunettes, c'est une pimpante grisette le sourire aux lèvres et la moquerie dans les yeux, et c'est un bonheur si parfois on rencontre, sous son rire léger une idée utile, une pensée profonde.

AUX CORRESPONDANTS.—Un dialogue à table—de M. Raphaël Guay; forcément remis au prochain numéro.

A Elzéar G.—Nous recevons vos écrits avec plaisir.

La potence.

Nous lisons dans le *Journal de Québec*, de samedi dernier, 4 février, rédigé par M. Jos. Cochon :

« Deux malheureux ont entendu prononcer contre eux, à la séance de la cour criminelle d'hier, la sentence de mort, qui devra avoir son exécution, le 24 mars..... Ils ont été trouvés coupables de vol avec effraction et d'assaut sur la personne d'Anny Langlais, maîtresse d'une maison mal famée. Quelque pénible qu'il soit toujours de voir se dresser le gibet où des infortunés sont lancés dans l'éternité, tous comprendront que cette rigueur de la loi ne peut qu'avoir un effet salutaire sur cette cité..... Un exemple était nécessaire.»

Pauvre M. Cauchon, comme c'est toujours lui! Le gibet, la potence, la mort..... comme ces mots glissent facilement sous sa plume et dans son cœur! Comme on reconnaît bien là l'homme des grandes émotions. M. Cochon se trouvait si bien à savourer le spectacle d'une pendaison, lorsque, à califourchon sur le pignon d'un hangar de la Haute-

Ville, le printemps dernier, il voyait, souriant, se tordre dans les dernières convulsions de l'agonie, ce pauvre malheureux qui, quelques minutes avant, avait dit n'avoir pas voulu tuer sa victime.

Aujourd'hui il s'agit de conduire à la mort deux malheureux, convaincus d'avoir, dans une nuit de l'été dernier, battu une prostituée et lui avoir volé une certaine somme d'argent; l'unanimité des citoyens se déclare contre cette sentence et est prête à signer une requête demandant à Son Excellence de vouloir bien commuer cette sentence de mort en un emprisonnement limité au pénitencier. Et M. Cochon, lui, le calomniateur par excellence, le goujât politique, veut encore une fois voir ce spectacle. Il ne considère pas que les principales dépositions viennent de deux femmes publiques. Non !..... il aime cela, c'est son goût, à lui, ça lui donne de pures émotions !..... Eh bien, pendons ! dit-il.

Honte à M. Cochon, cet homme sans sursis, cet homme qui n'a pas une larme pour une mère, pour un père, pour une sœur qui vont voir rejaillir, du haut de la potence, le déshonneur sur leur famille.

Honte à cet homme, encore une fois. N. B.—Nous rions presque toujours, mais quand nous avons vu un homme d'une position élevée comme l'est M. Cochon, exciter les autorités à pendre deux hommes qui n'ont pas commis le meurtre et auxquels tous les citoyens donnent des paroles de pitié et de clémence, nous avons mis le rire de côté et nous avons agi suivant que notre conscience d'honnête homme nous le commandait.

Nous promettons une caricature de M. Hector Verret, ex-agent de l'immigration, pour le prochain numéro.

Nous apprenons avec plaisir que le Colonel C. de Salaberry a obtenu ses diplômes de 1ère classe de l'École Militaire, après avoir subi des examens, des examens (?????) des examens (!!!!) des examens.

—Eh bien ?

—Eh bien, des examens.

Ah ça ! disait l'autre jour Henry à son ami L. B. voyons, toi qui me devines toujours, connais-tu l'homme le plus misanthrope de Québec ?

—Ma foi non.

—Mais c'est le Dr. Rousseau.

—Quelle idée ! pourquoi cela ?

—C'est parce qu'il regarde tout le monde d'un mauvais œil.



La vignette ci-dessus vous donne la position que se propose de prendre l'honorable Jos. Cochon à l'exécution capitale des deux jeunes gens condamnés dernièrement par le Juge Mondelet—qui doit avoir lieu le 24 mars prochain—si toutefois l'exécutif est de l'opinion de l'hon. Cochon.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

L'autre jour j'étais à l'aventure, ne sachant où tourner mes pas, quand il me vint une idée : aller à la chambre d'assemblée. Je saisis cette idée aux cheveux et me dirigeai de suite vers cet édifice où se discutent les destinées du pays.

Arrivé-là, j'obtins une carte d'entrée d'un membre, un de mes amis, et je monte l'escalier conduisant à la salle des séances. J'arrive enfin dans cette salle construite en *boîte à poules*, aussi haute que large, et où tous, depuis le petit messenger jusqu'à l'orateur, depuis la plus grande dame jusqu'à l'humble servante, joue du mouchoir sous une atmosphère écrasante et putride et au milieu des ORDER, ORDER, et des *hear, hear*, de l'orateur et des membres, répétées sur toutes les gammes de la voix humaine.

Je m'étais imaginé qu'aux séances de la chambre d'assemblée qui tient dans ses mains le bonheur du pays, un silence

solennel y régnait et que chaque membre conservait sa dignité. Au lieu de tout cela, c'est un vacarme à ne pas s'entendre ; ce sont des cris et des elaquelements de mains de toutes parts ; au lieu de tout cela, c'est un membre couché sur son siège, les jambes allongées sur son pupitre, les doigts dans la boutonnière de son habit, le lorgnon à l'œil, regardant les jeunes filles avec lesquelles il échange des cils d'œil meurtriers. Au lieu de tout cela, ce sont des hommes, des forts de la halle, échangeant des insultes et brisant leurs pupitres à coups de poings dans l'ardeur de l'improvisation.

Pitié ! pitié ! pitié !

Il se fit un moment de silence et M. Paquet se leva et adressa ainsi ses collègues.

« Messieurs,

« Vous vous occupiez de la confédération, du traité de réprobité, du transport du siège du gouvernement, et vous laissez de côté une mesure qui intéresse au plus haut point la destinée du pays, une mesure qui a fait ressortir mon cœur et si fort, que je le voyais battre quand je m'exerçais devant mon miroir, cette mesure, messieurs, c'est un bill au sujet de la conservation des rats musqués. Eh bien, je le propose ce bill. »

J'ai cité ce discours, monsieur le rédacteur, pour vous montrer du doigt le ridicule qui abaisse une institution tenant dans ses mains, je le répète le bonheur du pays.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HAMMOND.

9 février 1865.

M. le Rédacteur,

Herménégilde le long n'est pas le seul qui se rend aux soirées dansantes sans l'invitation requise. Je connais un autre monsieur qui a cette habitude de s'introduire sans invitation aux soirées de famille. Je veux vous parler de M. Romuald Beaumont. Il faut voir ce jeune homme à l'une de ces veillées où il est entré comme ça sans façon ni gêne. C'est que Romuald veut faire sureur, c'est qu'il veut être admiré des dames. C'est vrai—ici il faut en convenir—Romuald est un danseur dans la force du terme ; il excelle dans la valse. Son petit air mutin, son laisser aller gracieux, font qu'il est vraiment magnifique à voir dans les mouvements de cette danse. Cependant il préfère la polka, (ça lui tourne la tête). Du reste la valse et

la polka, sont ses danses favorites. En vain ses amis lui font-ils remarquer que de telles danses déplaissent au maître de la maison. Ça ne l'a dérangé pas; au contraire, Romuald prend de nouveau son élan dans la polka. Romuald a encore un petit défaut: il est trop galant pour les dames. Par exemple: avise-t-il une jeune personne trop peu favorisée de la nature, vite il s'empresse de lui, *appren- dre* qu'elle est la plus belle de la veillee, qu'il l'aime, qu'elle chante bien, etc., etc. Or, Romuald est encore fort drôle, c'est lorsqu'il se rencontre avec son ami Delphis longres-mains; il faut les voir tous deux s'appeler Marquis de Pampadour, Vicomte de Braglone, etc.

Mais ce qui étonne le plus de la part de Romuald, c'est que, si vous lui demandez le lendemain de l'une de ces soirées s'il s'est bien amusé, la veille, il vous répondra flegmatiquement: Hier au soir! mais je n'ai point sorti de chez moi!

Est-il fort ce cher Romuald!

Cocou.



M. Cyrille Tessier, notaire, non content de la clientèle que son père lui a léguée, prend le moyen ci-dessus d'aller chercher de nouveaux clients — à coups de pieds — dans le derrière.

Choses et autres.

M. Corps-Gai, marchand, ne veut aucune personne mariée à son service; cependant plusieurs de ses commis ont transgressé ses ordres, et se sont mariés secrètement. Un jour M. Corps-Gai, que l'on croyait parti pour New-York, entra subitement et trouva un de ses

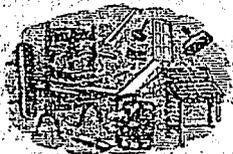
commis entouré de deux jeunes enfants. "Quels sont ces enfants, dit-il de son air si doux?" — Monsieur, ce sont les neveux de mon frère. M. Corps-Gai ne put retenir un sourire à cette spirituelle réponse. "A la bonne heure, dit-il."

Un jour dans un salon on passait un contrat de mariage; on en était rendu à la signature du contrat. Un des invités se tenait depuis longtemps penché près du notaire qui écrivait, ce qui ne plaisait pas à celui-ci. Voulant s'en débarrasser, il tira son mouchoir et au lieu de se moucher, il mouche le nez de l'invité. "Mille pardons, monsieur, dit-il, mais vous vous tenez si près de moi que j'ai pris votre nez pour le mien."

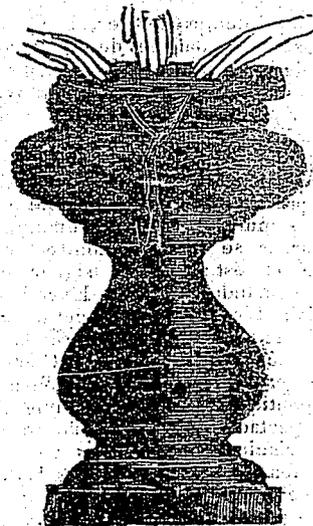
Je vois que vous avez suivi mon ordonnance dit un docteur, à son malade qu'il rencontrait frais et dispos. — Non, parbleu! — Eh! pourquoi cela? — Parce que je l'ai jetée par la fenêtre et si je l'avais suivie, je me serais cassé le cou.

J'ai sur ma fenêtre, dit Sainville, une caisse remplie de terre, j'y ai semé des capucines et des cobéas: sais-tu, Levasseur, ce qui est venu? — Parbleu! des cobéas et des capucines. — Point du tout, il est venu un sergent de ville qui m'a fait retirer ma caisse.

CHANGEMENT DE DOMICILE.



L. P. NORMAND, à l'honneur d'informer le public en général et ses amis en particulier qu'à partir du premier de mai prochain, il établira son domicile à l'encoignure des rues Anne et St. François. Il contentera ses pratiques comme par le passé. Ses ouvrages de typographie, sous le double point de vue artistique et de l'exécution matérielle, n'ont rien à demander, tout le monde le sait.



Pieux couvre-chef, relique sainte, sublime talisman. — Casque divinisé par une tête aussi divine que celle d'Hector. — L'enfer et ses lueurs ploutoniques seront vaincues. Au jour du jugement dernier, quand Lucifer apercevra ce casque béni, il s'enfuira aux dernières profondeurs du gouffre. Et l'impiété sera condamnée sur la terre.

SOUS PRESSE.

Ferre dans le désert, par Sa Sainteté M. Langevin.

Le Saint Sépulcre, par le même.

Trois jours à bord du Pilgrim, par Delphis Pelletier dit longres-mains.

Manière économique d'acheter une pinte de mélasse, par le même.

Pourquoi je passe pour fou, par Jos. X. Lavoie, étudiant en droit, chez M. Bossé.

La tête en bas, les pieds en l'air, par le capitaine Louis-Hercule Huot.

À Paris, près de Pantin, chanson sentimentale, par le même.

L'art de poser, par Romuald Couillard de Beaumont, le Buvat de M. Campbell, notaire.

Comment se fait un inventaire, par le même.

Mon chien et mes amours, par James Lemoine.

Je suis distrait, c'est une maladie, fantaisie, par Louis Huot, clerc-pharmacien.

Si j'étais marquiller, souvenirs pé-nibles, par Ferdinand Côté.

L'île de Cythère ou l'île aux Grues, par Jean Bertrand.